

industrie

Innofut AL

Dégraissant alcalin surconcentré pour RDA

Destiné à éliminer les très fortes souillures d'origine minérales. Convient notamment pour le nettoyage des moteurs, sols de garages et le lessivage des murs avant mise en peinture. Peut être utilisé à la haute pression et en machine.

L'Innofut AL, formule surconcentrée et proposée en bidon de 20L est spécialement conçu pour une utilisation en RDA (Remplisseuse des Autolaveuses), ce qui permet de réduire la pénibilité pour l'utilisateur et de faire une économie de 50% de plastique par rapport à un fût de 220L.

1 bidon de 20L par semaine équivaut à 1 fût de 200L par mois.

Mode d'emploi

Le produit s'utilise dilué de 0,3 à 1 % dans l'eau.

Appliquer la solution sur la surface à nettoyer, laisser agir quelques minutes.

Conditionnements

- Emballage : bidon de 20L.

Données techniques

- Aspect : liquide légèrement voilé incolore

- pH > 12,5

- Densité : 1,27 - 1,29

Précautions

Éviter les projections oculaires

et le contact avec l'épiderme.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Sécurité selon FDS

Corrosion cutanée, Catégorie 1A.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1.

Toxicité aiguë par voie orale, Catégorie 4.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Respecte l'environnement (Eco'Reflex Nature)

Présente un profil environnemental très favorable.

Contient des composants respectueux de l'environnement.

Ne présente pas d'étiquetage environnemental.

Fiche technique

Formule déposée au centre Antipoison France :

+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33 (0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail.

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

11-07-2022 Ind. 2 ■



*Remplisseuse des Autolaveuses.

* Sans Valeur Limite d'Exposition Réglementaire française.



EYREIN
INDUSTRIE

ZAC de la Montane - Allée des Iris - 19800 EYREIN - +33 (0)5 55 27 65 27
contact@eyrein-industrie.com - www.eyrein-industrie.com

FABRIQUÉ EN FRANCE